



PRÉFET DU CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le 29 janvier 2021

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2025 DU CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND

Le jeudi 28 janvier 2021, Monsieur Jean-Christophe BOUVIER, préfet du Cher, et Monsieur Bertrand MOULIN, délégué départemental de l'agence régionale de santé du Cher, se sont rendus sur le site de CHEZAL-BENOIT du centre hospitalier George Sand afin d'échanger avec le président du conseil départemental, le député Kervran et la sénatrice sur les évolutions de l'offre sanitaire et médico-sociale du site de CHEZAL-BENOIT, autour du directeur de l'établissement.

Afin de prendre en compte les évolutions des prises en charge, des difficultés de recrutement aussi bien médicales que soignantes et de travailler sur des alternatives à l'hospitalisation, des évolutions de structures sont nécessaires.

Ces évolutions, travaillées de manière partenariale, conduisent à :

- poursuivre le transfert de l'addictologie sur le site de Bourges, d'ici 2023,
- développer de nouvelles alternatives à l'hospitalisation avec l'ouverture d'une maison communautaire
- créer et installer une équipe mobile psychiatrie et handicap psychique pour appuyer tous les acteurs de ce territoire
- l'extension du foyer d'accueil médicalisé avec la création de douze places.

Ces évolutions de structure seront formalisées dans le cadre d'une convention tripartite entre l'État, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) et le conseil départemental du Cher.

Mise en place de ce projet d'établissement correspondant pleinement aux besoins :

- en termes d'emplois : le départ du service d'addictologie avec son ambulatoire renforcé est totalement compensé avec 27 départs pour 30 créations envisagées
- les équipes logistiques et de support restent toutes sur le site de Chezal-Benoit
- l'offre restera stable, car le taux de patients hospitalisés au long court rejoint les standards nationaux.

La préfecture du Cher et l'ARS Centre-Val de Loire saluent les échanges qui se sont tenus et ont permis d'aboutir, au fil des dernières semaines, à un large consensus de l'ensemble des acteurs concernés au bénéfice du territoire.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication

Tél : 02 48 67 18 18
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX